

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le trente septembre à vingt heures trente le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Pascal SUARD.

Présents : Mrs. SUARD, LAGNEAU, CHAPERON, HAIMET.

Mmes : RETAILLÉ F., RETAILLÉ C.

Absents excusés : Mmes CHEMIN, PINGAULT et Mrs. SUCAUD, BRIERE.

Absent : Mr. BLANVILLAIN.

Mr. Serge CHAPERON a été désigné secrétaire de séance.

DEVIS NETTOYAGE

Monsieur le Maire présente le devis de chez inTer 'neT à L'Aigle :

- **Ménage de la mairie et sanitaires** : 52.50 € hors taxe soit 63 € TTC (intervention mensuelle),
- **Nettoyage des vitres** : 28 € hors taxe soit 33.60 € TTC (intervention mensuelle).
- **Ménage de la salle communale** : 38 € hors taxe soit 45.60 € TTC (intervention à la demande),
- **Nettoyage des vitres** : 38 € hors taxe soit 45.60 € TTC (intervention à la demande),
- **Ménage de l'église et sacristie** : 175 € hors taxe soit 210 € TTC (intervention à la demande).

Le conseil municipal ne prend pas de décision.

REPLACEMENT MME DAWIEC

Délibération n° 2016.09.30.01

Après délibération, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'embauche de Mme Marie Retaillé pour effectuer le remplacement de Mme DAWIEC du 1^{er} octobre 2016 au 31 janvier 2017 à raison de deux heures hebdomadaires.

ABRI DE CAR DANS LE BOURG

Monsieur le Maire propose l'installation d'un abri de car vitré dans le bourg (côté droit en allant vers L'Aigle) car il y a plusieurs enfants à attendre le car le matin. Mr. le Maire va se renseigner auprès du conseil départemental car il y a peu de place pour l'installation d'un abri.